



Pour les Agents et les Retraités de la Fonction Publique d'Etat en Auvergne-Rhône-Alpes

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) en Auvergne-Rhône-Alpes adhère au réseau régional ANCAV-SC Cartes Loisirs, associations interprofessionnelles des comités d'entreprises et assimilés.

Grâce à cette adhésion, tous les agents (actifs et retraités) de la fonction publique d'état d'Auvergne-Rhône-Alpes et leurs familles peuvent profiter des activités proposées par le réseau Carte Loisirs régional et national.

**Pour bénéficier de tous ces avantages,
il leur suffit d'avoir la Carte Loisirs !**

Tarifs Carte Loisirs - SRIAS :

- Famille (parents + enfants à charge de moins de 25 ans) : **29€** au lieu de 43€
- Couple (ou 1 adulte + 1 enfant) : **25€** au lieu de 39€
- Individuelle : **21€** au lieu de 33€

Faites le plein d'activités !

VACANCES & VOYAGES : un large choix de destinations

- En France ou à l'étranger
- En groupe ou pour les particuliers, voyages sur mesure
- Voyages solidaires

Locations :

- Campings, appartements, résidences, mobil home...

Sorties à la journée :

- Culturelles, sportives, multi-activités...

LOISIRS ET SPORTS

- Parcs d'aventures, randonnées, piscines, bien-être, activités sportives...

BILLETTERIE ET CULTURE

- Spectacles, concerts, festivals, parcs de loisirs, parcs à thèmes, parcs animaliers, cinémas, théâtres, musées, cafés théâtres...

ARBRES DE NOËL

- Spectacles inter-CE déjà existants ou spectacles spécifiques

NEIGE

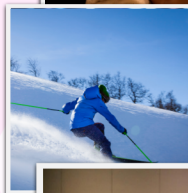
- Forfaits de ski (piste et fond)
- Séjours neige insolites (journée multi-activités dans un tipi, igloo...)

PROJETS SOLIDAIRES ET CULTURELS

- Festivals de cinéma, du livre, initiative de solidarité "Pour une Montagne solidaire" etc

Comment obtenir la Carte Loisirs ?

Pour obtenir leur Carte Loisirs, les familles devront prendre contact avec l'**association de proximité** les concernant, et présenter un **justificatif de leur appartenance à la fonction publique d'état** (bulletin de salaire/pension ou attestation mentionnant le code ministère).



Réseau régional

Les ressortissants de la fonction publique d'état peuvent contacter l'association ci-dessous la plus proche de leur domicile.

En cas d'absence d'associations dans leur département, ils peuvent contacter une autre association et se faire envoyer la Carte Loisirs.

SAVATOU

29 avenue Jean Jaurès
73007 CHAMBERY
Tel. : 04 79 96 30 73
contact@savatou.fr

31 avenue Jean Jaurès
73206 ALBERTVILLE
Tel. : 04 79 32 01 25
albertville@savatou.fr

Campus Saint-Martin-d'Hères
Le Carreau Rive Gauche
Bât. K - 1er étage
1102 avenue Centrale
38400 SAINT-MARTIN-d'HERES
Tel. : 04 76 71 15 15
isere@savatou.fr

Permanence :

Bourse du Travail
Place Jacques-Antoine Gau
38500 VOIRON
Tel. : 06 45 02 36 55
isere@savatou.fr

L.C.E 74

12 rue de la République
74006 ANNECY
Tel. : 04 50 51 59 86
contacts@lce74.com

T.L.R.A

33 Grande Rue
01300 BELLEY
Tel. : 04 79 81 23 07
tourisme-loisirs-belley@wanadoo.fr

T.L.C AUVERGNE

63000 CLERMONT-FERRAND

Association en cours de création.

En attendant, vous pouvez contacter SAVATOU à St-Martin-d'Hères pour obtenir vos Carte Loisirs.

La Carte Loisirs

L'ADHÉSION À UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE LOISIRS

- Une carte **nationale** multi-activités pour chaque membre de la famille,
- **Valable du 1er novembre au 31 octobre**,
- **Accès à toutes les activités proposées** par toutes les associations du réseau national ANCAV-SC,
- **Jusqu'à 40% de réduction** sur plusieurs milliers d'avantages sur les activités proposées par le réseau, dont près de 90% sur présentation de la Carte Loisirs directement chez le partenaire ou le prestataire.

DES AVANTAGES NEIGE

- **Jusqu'à 40% de réduction** sur les forfaits de ski dans près de 150 stations dans les Alpes,
- Un badge multi-stations rechargeable sur internet (Mont'Pass).

UNE ASSURANCE pour les activités sportives et de loisirs.



Plus d'informations :
www.carteloisirs-auvergnerhonealpes.fr